


Association



Côte Sainte-Catherine

Pour la promotion du "Mont de Rouen"

www.cote-sainte-catherine.com

Côte Sainte-Catherine

Des opportunités
pour un
projet exceptionnel

Perspectives et orientations générales
pour la valorisation du Mont de Rouen

6 février 2005

Ce document n'a pas été modifié depuis sa publication. Les idées et propositions émises ont pu évoluer depuis.

Côte Sainte-Catherine, PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS GENERALES

Depuis quelques années, environ un tiers de la Côte Sainte-Catherine est pris en compte dans les plans de gestion limités au seul point de vue environnemental. Notre souhait est d'introduire les deux tiers manquants en apportant les dimensions historique et sociale du lieu.

Pour cela, il nous a semblé nécessaire de rencontrer préalablement les différents acteurs ou partenaires avec lesquels nous avons déjà travaillé afin de compléter ce que nous savions de leurs attentes et éventuellement de leurs craintes : F. Malvaud (LPO-HN), J. Chaïb (AREHN), Y. Périllon (DIREN), J. Tanguy (ODT et CSC).

Thèmes abordés : Quels sont les grands principes généraux, vos grands souhaits et refus, concernant l'avenir de la Côte Sainte-Catherine ? Quelle structure de gestion envisager ? Les urgences.

L'objectif immédiat étant de dégager des orientations pour les proches années à venir et d'infléchir les premiers débats des études commandées par la Ville de Rouen. Ce présent document fait rapidement le point de nos réflexions et propositions.

Ce document n'est pas exhaustif, nous n'aborderons volontairement ici que quelques thèmes.

1- Introduction

Le site de la Côte Sainte-Catherine est constitué de trois grands secteurs :

- les coteaux, par définition pentus, couverts d'une flore très intéressante qui nécessite une protection et même une restauration sur plusieurs parcelles.
- Le plateau, plus vaste, moins intéressant au niveau floristique, mais qui dispose de nombreux vestiges archéologiques majeurs.
Le Fort qui s'y dressait doit être ressenti en recréant sa géométrie sur le site. La végétation peut aider à souligner le(s) Fort(s).
- Les falaises qui structurent fortement l'image de la colline depuis l'agglomération. Leur problème principal est l'emboisement important (comme dans toute la région d'ailleurs).

Les secteurs ci-dessus sont, eux-mêmes, composés de parcelles aux sensibilités bien particulières qui répondent chacune à des problématiques différentes, les solutions de leur mise en valeur doivent donc être dissociées.

Avec des solutions qui s'imposent sur certaines parcelles :

- Les parcelles occupées par une flore protégée ou à fort potentiel,
- Les parcelles d'une flore conservée à l'état sauvage,
- Les parcelles contenant des vestiges archéologiques, affleurants ou enfouis,

Avec des solutions qui relèvent de choix pour d'autres parcelles :

- Les parcelles affectées à l'accueil du public urbain et des touristes,
- Les parcelles de cheminement et détente du public.

2- Un projet véritablement exceptionnel

2.1- Le fondement du projet

La présence au cœur de l'agglomération de Rouen d'un espace naturel de 33 hectares dominant la ville historique est une chance que nous envierait bien des grandes capitales. Cela est maintenant acquis par tous, le public compris.

Il constitue aussi un formidable panorama sur l'agglomération et la vallée de la Seine que les touristes découvrent avec étonnement et que les rouennais visitent régulièrement. Nous le savons tous aussi.

Le fait qu'il possède en plus des vestiges archéologiques, affleurant ou enfouis sur une dizaine d'hectares (prieuré, abbaye, forts...), et un passé militaire et religieux important, rend ce site encore plus prestigieux.

Ce point est pourtant ignoré de la majorité des rouennais et oublié, voire écarté, dans les études en cours. Il s'agit pour nous de l'élément majeur autour duquel s'articulent les développements à venir de ce site exceptionnel, "véritable phare historique et naturel de l'agglomération rouennaise".

2.2- Des opportunités à saisir

Il faut retrouver l'Essence Historique du lieu : l'Ecologie accompagne l'Histoire dans toutes ses époques. L'écologie d'un site n'est que la résultante de son passé. On y trouve donc les clés de lecture de son histoire.

L'Ecologie appartient à l'Histoire. Restaurer la flore d'un site c'est retrouver les racines historiques du lieu. Il est important de faire rêver avec l'histoire. A travers ce site redonnons une place essentielle à Rouen (voir l'exemple du fort du Havre).

La réalisation d'une étude sur ce thème paraît maintenant indispensable.

Deux types de chantiers archéologiques peuvent être envisagés (avec des objectifs et des financements différents) :

- Des sondages : pour évaluer l'existant ou inventorier les zones en dangers (risque de voir disparaître une partie).
- Des fouilles : décapages de plus grande envergure dans le cadre d'une programmation (temps et coûts plus élevés). Une mise en valeur doit suivre ces chantiers.

Penser aux chantiers Nature internationaux de jeunes qui peuvent être un sérieux coup de main.

Compte tenu de l'intérêt historique (l'abbaye date de 1030 et il y a sur le même lieu deux monuments religieux) les universitaires peuvent être intéressés.

La proximité d'une flore classée et de vestiges archéologiques ne gêne pas, il s'agit d'une opportunité pour un projet exceptionnel aux objectifs non contradictoires.

2.3- Les principes généraux d'intervention :

► La gestion écologique.

Globalement, on peut affirmer que le patrimoine floristique y est plus important que le patrimoine ornithologique. L'avis général est de créer des clairières pour réaliser un bocage (des mosaïques donc) : augmenter la diversité du milieu pour augmenter ainsi la biodiversité.

Sur les coteaux la gestion de la végétation est en cours, après une période de restauration il faudra s'en tenir à un simple entretien.

► Les transformations.

Il faut éviter de trop manipuler le site, ne pas l'artificialiser (avec des pelouses + bancs + réverbères...), ne pas en faire un espace "propre" de type "Jardin des Plantes". Il ne faut pas avoir peur de conserver un aspect sauvage. Se souvenir qu'on ne fabrique pas "la nature", et qu'il faut rester humble sans trop de plan préétabli.

► Une dynamique soutenue.

Rien d'important ne doit être réalisé en l'absence d'études préalables. Mais il faut donner envie de faire quelque chose d'important sur ce site exceptionnel et le faire savoir. Ne pas rester à ne rien faire en attendant on ne sait quoi. Il faut "marcher pour avancer" et créer une dynamique.

► Les pistes d'action.

Quatre directions au minimum sont à lancer (sans ordre établi) :

1. Redécouvrir les vestiges, pour certains probablement lointains (gallo-romain, celtique...) avec l'objectif de mieux connaître l'histoire de Rouen.
2. Mettre le site et certains vestiges en état pour une "exploitation" touristique. La végétation peut aider à souligner les Forts qui s'y dressaient en recréant leur géométrie en les accompagnant de sentiers de découverte.
3. Poursuivre le travail de restauration de la flore entrepris sur les coteaux.
4. Accueillir le public sur l'ensemble du site. Cela n'est pas incompatible avec une protection de la flore, de la faune et des vestiges archéologiques.

► Les compromis.

Compte tenu de sa richesse, la Côte Sainte Catherine est un site à "logique de compromis". Il faudra parfois y faire des choix, mais chacun est prêt à accepter le défi. L'histoire du lieu est l'élément prépondérant pour donner du sens aux projets. Et n'oublions pas que ce qui n'est pas mis en valeur est oublié, puis disparaît.

2.4- La Flore et l'archéologie

Il n'y a pas d'Histoire sans Environnement, mais pas non plus d'Environnement sans Histoire. L'Histoire est l'interpénétration des sciences de l'homme (dont celles de la Nature qui sont ici les résultantes de l'activité humaine).

La chance pour le site Côte Sainte-Catherine est de mettre cette idée en application avec des équipes pluridisciplinaires oeuvrant en commun.

Le projet concerne principalement le plateau où il ne s'agit pas d'une restauration du patrimoine écologique ni d'un entretien paysager, comme pour les coteaux.

Retrouver les périmètres des Forts et de l'abbaye en utilisant la végétation :

Compte tenu de leurs tailles, de l'emplacement et de leurs histoires, le projet est très intéressant. Le grand fort (le premier, en terre) n'a peut être jamais été complètement terminé (d'après Valdory) car rapidement obsolète, mais cela n'a que peu d'importance.

Il s'agit d'un projet important qui dépasse les études en cours, et qui pourrait faire le sujet d'un concours et d'études. Il faut rechercher des traces de présences, dégager des points de vue, limiter les sentiers très nombreux actuellement.

Voir avec des paysagistes :

- La possibilité de faire des raccords végétaux là où les vestiges sont (visuellement) manquants.
- L'utilisation de plantes indigènes serait obligatoire (site classé). Penser, par exemple, au genêt du teinturier, une plante locale intéressante pour occuper le terrain.
- Il faut faire sobre, et ne pas oublier que le mont de Rouen était pelé.

Voir le projet havrais de remise en valeur du Fort de Sainte-Adresse.

Les conflits entre vestiges archéologiques et protection de la flore risquent d'être peu nombreux. De plus, l'intérêt du site floristique est aussi d'être partiellement rafraîchi. La "logique de compromis" devrait l'emporter.

Le problème est, qu'encre une fois, l'archéologie est le parent pauvre des projets : pas de classement (mais une inscription), pas de moyens d'interventions ni institutionnels, ni bénévoles, pas de financements dans l'immédiat.

2.5- Les constructions

Une structure d'accueil et des locaux sont absolument nécessaires au développement, intelligemment maîtrisé, de la Côte Sainte Catherine.

► Des points de regroupement ou d'accueil :

Des panneaux d'information et de localisation, sous un petit abri léger (préau). Leurs localisations sont à étudier : au sommet, au milieu de la place d'arme, au prieuré...

Eviter toutefois de vouloir en faire trop. Un affichage d'information aux entrées périphériques semble préférable, avec un fléchage approprié. Il convient de conserver le caractère sauvage du site, et d'éviter une trop forte pénétration des promeneurs. Internet et la diffusion de brochures peuvent jouer un rôle complémentaire.

Il n'y a pas de problème écologique pour l'implantation d'un équipement léger sur le plateau, cela fait partie des compromis. Sa présence et celle des promeneurs peuvent même augmenter la biodiversité.

Penser à la sécurité des équipements (qui seront visités aussi la nuit) et à leur entretien.

► Une Maison de la Côte Sainte-Catherine :

33 hectares, avec autant de centres d'intérêts, nécessiteront, à terme, l'intervention de différentes équipes de techniciens. Par ailleurs, l'accueil de groupes (scolaires, universitaires, associations, touristes...) exige aussi des locaux adaptés :

- Des sanitaires, obligatoires au delà d'une heure et demi de présence,
- Une salle est indispensable pour faire venir des groupes (cours, pique-nique, repos, regroupements...). Ils nous la réclament déjà,
- Des locaux techniques (outillage, matériaux, eau, électricité, téléphone...),
- Un local d'expositions : tous les thèmes autour du site, ou de la région (histoire, environnement) permettent la création d'expositions temporaires et/ou permanentes. Elles existent souvent même déjà (AREHN par exemple).
Après les fouilles archéologiques du site, il y aura peut être des découvertes à montrer (il y en a déjà au Musée Départemental des Antiquités.).
- Des bureaux pour des groupes intervenant sur le site. Des locaux d'accueil du public et du personnel permettraient l'embauche de personnel (il existe des financements pour cela) et de stagiaires.
- Et pourquoi pas une bergerie...
- N'oublions pas le gardiennage de l'ensemble des locaux et du site.

Le meilleur endroit de construction est du côté des parcelles Nord où la végétation est moins intéressante. La place d'arme du fort peut aussi être envisagée, par certains (sous réserves de sondages archéologiques).

L'implantation d'un bâtiment en haut du cimetière du Mont-Gargan (trop grand pour son usage initial) offrirait plusieurs avantages :

- Le terrain n'est pas sur la zone de classement, et est actuellement inoccupé,
- Cet endroit est relativement central pour l'ensemble du site,
- L'emplacement est assez grand et des extensions seraient possibles,
- Sa présence discrète, sur les parcelles Nord, ne nuirait pas au site,
- L'accès s'y fait depuis un chemin existant (ancienne route de Rouen à Bonsecours qui débouche à 150 m du belvédère),
- Les réseaux d'eau, d'électricité, de téléphone, etc. sont à proximité.

Un tel projet est de nature à lancer des dynamiques, à donner envie d'y participer, et plus tard d'y venir.

2.5- La fréquentation

Des exemples réalisés par ailleurs (parc de Montgeon au Havre, parc animalier de Roumare, parcours santé du Bois Bagnières à Bonsecours, bois du Roule à Darnétal, bois-promenade de Bois Guillaume, il y en a bien d'autres...) nous enseignent que les bonnes volontés ne suffisent pas : rapidement le site se dégrade sous la pression d'un public trop important.

Il convient donc de limiter "naturellement" les accès du public souvent comparable à un prédateur et d'avoir des marqueurs comme garde-fous (le relevé des orchidées par exemple). Evitons toutefois d'interdire. Et n'oublions pas que nous avons la nécessité de valoriser nos actions.

► Pour les véhicules :

- Pas de parking à l'intérieur du site,
- Faire de la route de la corniche une Zone 30 avec du stationnement sur la route.
- Et pourquoi pas couper cette route au belvédère le week-end pour réaliser deux boucles ?

► Pour les piétons :

- Mettre des panneaux d'informations aux entrées du site et des moyens d'accueil.
- Guider les piétons isolés ou en famille : baliser les itinéraires (les piétons s'en écartent peu),
Il faut générer des accès "guidés" : libres par endroits, et moins faciles d'accès sur les espaces sensibles. A certains endroits donner à interpréter (par affichage) ce qui n'est pas accessible (ou pas visible au moment de la visite).

► Pour les VTT à comportement "sportif" :

Les VTT sportifs sont un viol de la nature ainsi que pour les équipements (les escaliers en bois par exemple) qu'ils dégradent fortement.

- Les inciter à emprunter le parcours VTT actuel,
- Rechercher la création d'un accès plus adapté aux sportifs en mal de sensations fortes (nous avons des propositions).

2.6- Evolution des diverses parcelles :

► Les parcelles réservées à la flore protégée :

Elles sont délimitées et conservées par le CSNHN, l'accès du public y est possible sous conditions de saisons et de leur état, elles se situent sur les coteaux,

► Les parcelles d'une flore conservée à l'état sauvage :

Elles sont composées de massifs disséminés en mosaïques, leur pénétration sera volontairement mal-aisée,

► Les parcelles contenant des vestiges historiques, affleurants ou enfouis :

Elles seront délimitées à l'issue d'une étude archéologique, les grands arbres dont les racines seraient dangereuses pour leur bonne conservation seraient contrôlés,

► Les falaises :

Elles sont dangereuses depuis leur sommet mais aussi à leur base, et sont fragilisées par le développement des arbres. Il faudrait réduire cet emboisement, tant pour l'aspect visuel (depuis l'extérieur et depuis les panoramas), que pour des problèmes de sécurité (éboulements).

► Les parcelles affectées à l'accueil des touristes et du public :

Souvent en tenue urbaine, pour une courte présence et un déplacement très réduit. Leur localisation s'impose à proximité d'un belvédère (ou d'un panorama), d'un parking et d'un équipement d'accueil et de renseignements soigné,

► Les parcelles de cheminement et de détente du public :

Elles comprennent des sentiers et des escaliers aménagés, des pistes pour les VTT, des prairies accueillantes pour la détente. Elles participent au développement de la biodiversité.

3- La structure de gestion du site

► Quelle structure décisionnelle ?

Il s'agit plus d'un problème de méthode (qui dirige, quel contenu) que d'un choix de structure. Il ne se passera rien s'il n'y a pas un acteur véritable.

Un peu de méfiance toutefois car la "logique économique immédiate" risque de l'emporter, comme trop souvent.

Les remarques souvent émises :

Un "syndicat mixte de la Vallée" risque d'être "un machin de plus" pas très efficace. C'est le type de structure souvent utilisée pour le regroupement de communes (où le privé n'a rien à faire, comme c'est le cas ici). Un peu lourd comme structure alors qu'il y a nécessité d'être très réactif sur le terrain.

Trop de contrôles à priori. Trop de réunions. Souvent "ça prend de l'argent" (quand il y a différents types d'élus par exemple) car la structure est utilisée pour des joutes politiques plus ou moins directes.

Si la structure regroupe trop les sites de la Vallée, nous risquons de voir marginaliser la Côte Sainte-Catherine dont les spécificités sont très particulières et fortes. Nous souhaitons tous une structure propre à la Côte Sainte-Catherine afin de ne pas "noyer le poisson dans l'eau".

Alternative au syndicat : créer une association Loi 1901, avec les élus membres de droit (plus simple, délégation, circuit rapide...). Il s'agit en fait d'une structure chargée des grandes orientations.

Nous pensons qu'il faut laisser le maire de Rouen (un élu au suffrage direct) gérer le projet.

► Quelle structure opérationnelle :

Si une structure décisionnelle commune aux différents pôles de la Vallée est créée, le niveau opérationnel de chacun des pôles doit être autonome, avec :

- les représentants des acteurs sur le terrain,
- à leur tête un animateur-référent. Plus coordinateur que conservateur (haute autorité super compétente, impossible à trouver pour la CSC).

Il faut surtout travailler dans le sens d'une démarche pragmatique, sans se soucier du retour immédiat. Il faut faire comprendre à tous que les projets de la CSC sont aussi un tremplin de l'activité économique rouennaise, et en tout cas, ils ne s'inscrivent pas contre.

► Limiter les compétences de la structure :

Tourisme, archéologie, environnement... Mais pas beaucoup plus de compétences. Pas de syndicat de l'urbanisme, des eaux usées, de l'électricité, etc.

N'oublions pas qu'il s'agit avant tout, pour la Côte Sainte-Catherine, de gérer des espaces classés, vierges de tout habitat et de toute activité économique directe.

Il faut aussi ne retenir que des objectifs précis relatif au site.

Et limiter encore la participation à des membres et partenaires réellement constructifs présents sur le terrain. Le souci est d'être efficace.

4- Les urgences

Thèmes à lancer dès le début de 2005 (sans ordre de priorité) :

- Finaliser l'acquisition foncière du plateau,
- Sécuriser les accès au bord des falaises,
- Permettre l'intervention des véhicules de sécurité et véhicules techniques sur le plateau,
- Inventorier rapidement les vestiges en péril et les mesures à prendre,
- Limiter l'expansion de la végétation non protégée (poursuivre les actions en cours),
- Baliser les entrées et placer des panneaux d'informations,
- Prolonger l'escalier jusqu'au sommet,
- Créer des passages vers les quais et vers Repainville,
- Avoir un enclos pour les moutons.

Thèmes à moyen terme (2005-2007) :

- Inventaire de tous les vestiges,
- Etudier des liaisons vers les centres villes,
- Sélectionner et baliser les chemins piétonniers (il y en a trop),
- Implanter des structures d'accueil et locaux divers,
- Obtenir le classement en refuge LPO.

5- Conclusions

- L'importance archéologique du site dépasse le niveau des études en cours. Le public ni les institutions locales n'en ont pris conscience.
- L'écologie d'un site n'est que la résultante de son passé qui doit être ici mis en avant,
- Il y a nécessité d'un pilotage par objectifs après étude de chacun des aspects du site.
- Des lieux d'accueil et de locaux divers sont absolument nécessaires.
- L'important n'est pas d'obtenir le financement de projets à courts termes, il est d'acter des orientations majeures, même si les échéances s'avèrent lointaines.
- Il s'agit d'une véritable chance pour toute notre agglomération. Il convient de ne pas la rater.
- Le projet global doit être novateur, il doit faire rêver pour être capable de soulever une dynamique générale.